BORT-LES-ORGUES

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N°24

Mars 2011

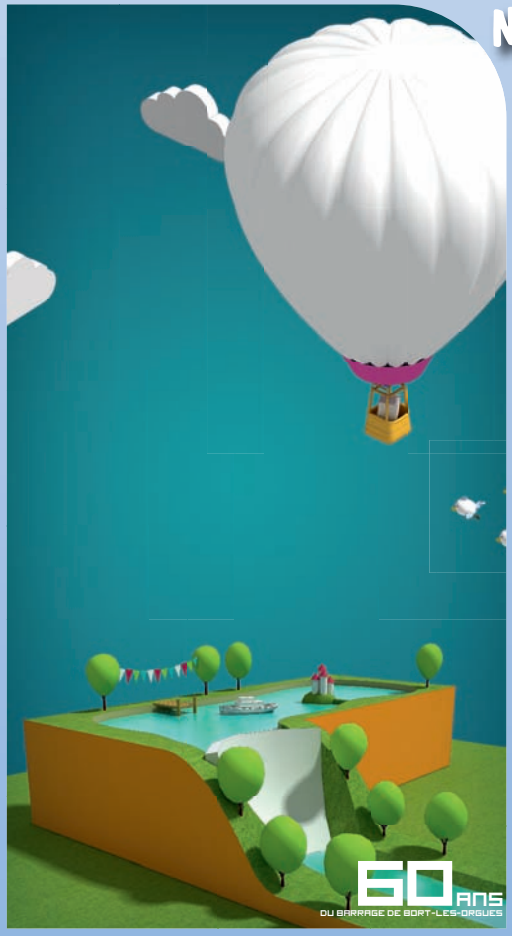

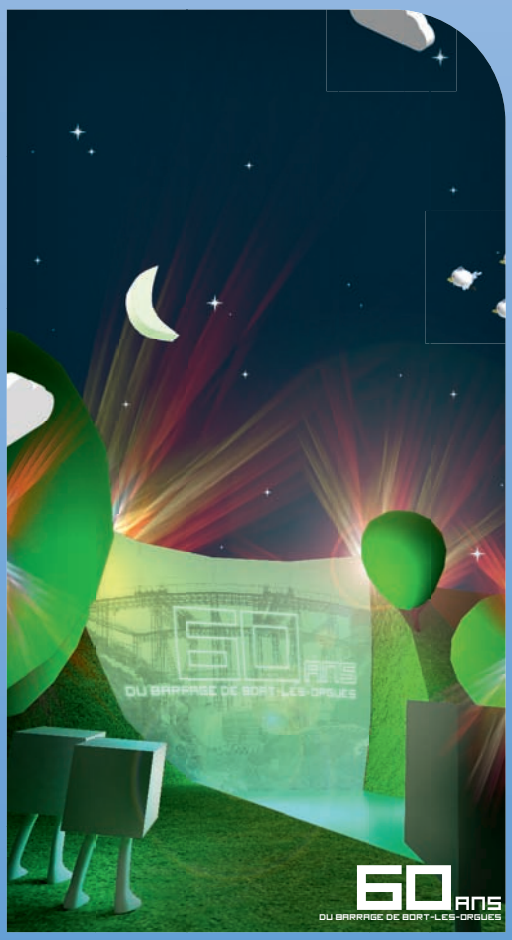

01ER
02
03
JUILLET
2011

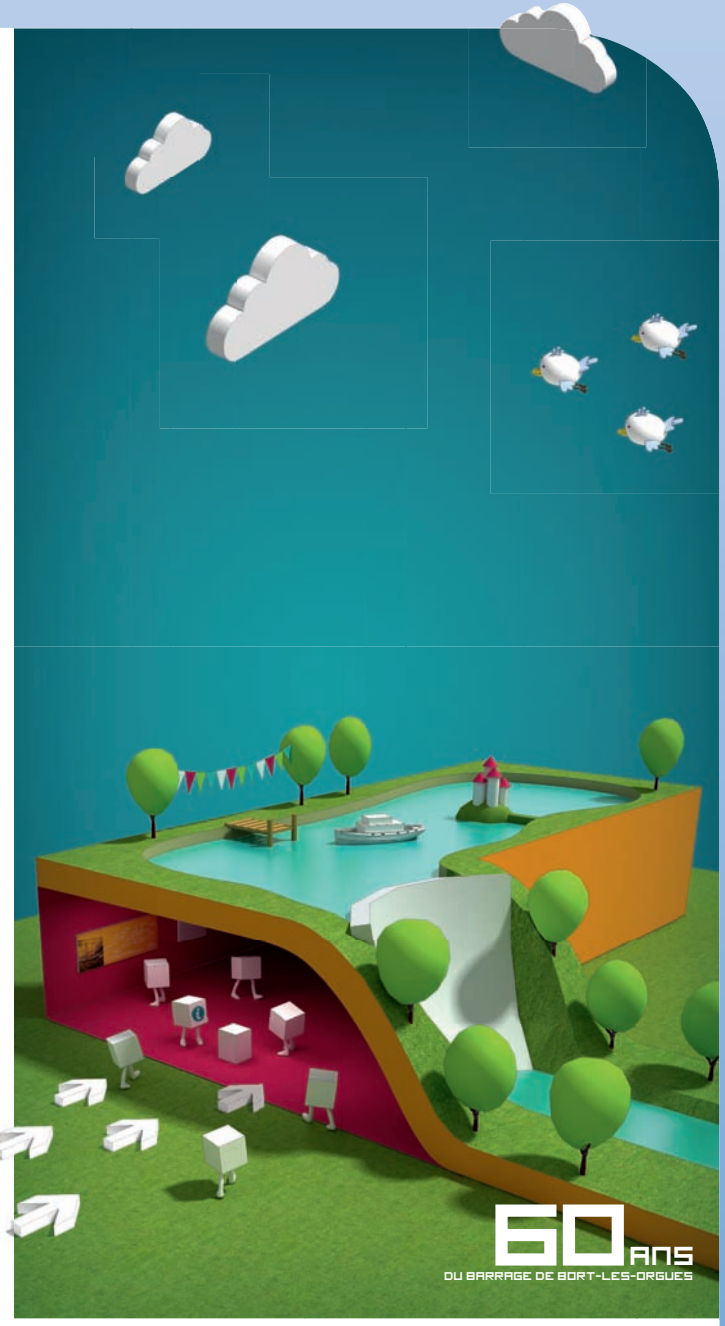

Bort-les-Orgues · Lanobre · Beaulieu · Condat-Port-Dieu · Monestier-Port-Dieu · Saint-Julien-Près-Bort · EDF une rivière un territoire · eDF

60ème ANNIVERSAIRE DU BARRAGE

SOMMAIRE

Page 1	60ème Anniversaire du Barrage
Page 2	Sommaire
Page 3	Éditorial
Page 4-5	Inauguration bd Voltaire le 14 MAI
Page 6	Travaux de voirie
Page 7	Aménagement urbain de la Rue de Paris
Page 8	Entretien et aménagement des espaces publics
Page 9	Réhabilitation de la friche industrielle des Tanneries
Page 10	Restauration du patrimoine local
Page 11	Travaux dans les bâtiments communaux
Page 12	Écoles
Page 13	Enfance
Page 14-15	Budget 2011
Page 16-17	Subventions aux associations
Page 18	Vie associative
Page 19	Sport
Page 20	Piscine couverte
Page 21	Les Aubazines
Page 22	Culture
Page 23	Expositions et animations d'été
Page 24-25	60ème anniversaire du Barrage les 1,2 et 3 Juillet
Page 26	Le Directeur Général EDF à Bort
Page 27	Des projets de développement aux Maroquineries
Page 28-29	Informations municipales
Page 30	Libre expression des groupes
Page 31	Etat civil
Page 32	Agenda des manifestations

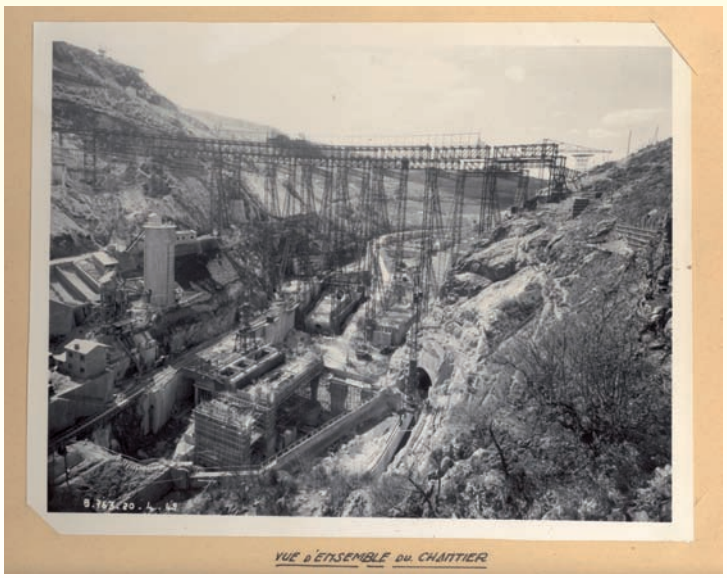

60ème ANNIVERSAIRE DU BARRAGE DE BORT

EDF, exploitant du Barrage de Bort, organise la célébration du 60ème Anniversaire de la mise en eau du Barrage, les 1er, 2 et 3 Juillet prochains.
De nombreuses manifestations vont avoir lieu le premier week-end de Juillet et se poursuivront tout au long de la saison estivale 2011.
A ce titre, EDF a souhaité associer l'Office de Tourisme Communautaire, les professionnels du tourisme, les commerçants, les associations locales et les Communes situées sur la retenue du Barrage. Depuis près d'un an, EDF et acteurs locaux se sont fortement mobilisés pour la réussite de ce projet.

Pour la préparation et l'organisation de cet événementiel, EDF a consacré un budget conséquent.
Tout d'abord, le Barrage a fait « peau neuve » pour célébrer son anniversaire.
Au pied du Barrage, l'espace appelé « Circuit Visiteurs » a été complètement rénové.
Les nombreux visiteurs ne manqueront pas d'apprécier ce nouvel espace dédié à la présentation du Barrage de Bort et à l'hydraulique sur la Dordogne.
De plus, les murs de la crête et le parement du Barrage ont été entièrement nettoyés donnant ainsi un meilleur aspect à l'ouvrage.

D'autre part, pour célébrer cet évènement, EDF organise deux grands spectacles.
Dès le 1er Juillet, un spectacle « Son et Lumières » sera projeté sur le mur du Barrage.
Les spectateurs pourront le découvrir tout au long de la saison estivale.

Le 2 Juillet, un grand spectacle pyrotechnique est organisé à partir de la crête du Barrage.
Le public pourra donc admirer le feu d'artifice avec ses reflets de lumière sur le Lac, sur la crête du Barrage, sur le parking, mais aussi sur la plage des Aubazines.
Afin de faciliter le transport du public, la Commune de Bort met en place des navettes gratuites entre le centre-ville (Place Marmontel, Centre Culturel et Stade) et le Barrage, mais également entre le centre-ville et la plage des Aubazines.

Le 3 Juillet, les amateurs de marche et de grandes courses à pied (jusqu'à 60 km) pourront participer au Trail Aqua Terra, découvrir les bords de la retenue du Lac et traverser les Départements de la Corrèze, du Cantal et du Puy-de-Dôme.
Les 1er, 2 et 34 Juillet, associations et professionnels du tourisme organisent des manifestations « Découvertes du Barrage », à la fois ludiques, sportives et musicales, pour adultes et enfants, sur les abords de la retenue, que ce soit à pied, à vélo, en bateau, en montgolfière ou en tyrolienne.

Tout au long de l'été, les Communes de la retenue du Barrage présentent un programme de manifestations sur le thème du Barrage avec des expositions de photos, de peintures, des conférences et des concerts.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui se sont impliquées et mobilisées pour la célébration du 60ème Anniversaire du Barrage.

Nathalie DELCOUDERC JUILLARD
Maire de Bort-les-Orgues
Vice-Présidente du Conseil Régional du Limousin

INAUGURATION DU BD VOLTAIRE LE 14 MAI

Le 14 Mai a eu lieu l'inauguration de la Départementale Traverse de bourg D 127 et de la Place Jean-Baptiste PAPON, en présence de François HOLLANDE, Président du Conseil Général de la Corrèze, M. PÉLISSIER, Sous-Préfet d'Ussel, Nathalie DELCOUDERC JUILLARD, Maire de Bort, des élus, des entrepreneurs, des riverains du quartier et de nombreuses personnalités.

Le traditionnel ruban tricolore a été coupé entre deux averses orageuses, par François HOLLANDE et M. le Sous-Préfet d'Ussel, à l'intersection du Boulevard Voltaire, de la Place J.-B. Papon et de la rue Raspail.

Vu les conditions météo, la cérémonie d'inauguration s'est poursuivi à l'intérieur du Marché Couvert.

Lors des allocutions, représentants de la Commune, du Département et de l'État, n'ont pas manqué de rappeler l'ampleur du chantier engagé depuis 2007, les investissements consentis pour financer ces travaux et tout l'intérêt de ce projet d'aménagement.

La D 127 étant classée voie départementale, les travaux ont été réalisés de manière concertée entre la Commune de Bort et le Conseil Général de la Corrèze.
La maîtrise d'œuvre a été assurée par le Cabinet Dumond et les services du CTE d'Ussel.
La Commune de Bort a financé les travaux de réseaux d'eau potable et d'assainissement, la suppression des lignes électriques et téléphoniques et la réfection des trottoirs.
Quand à la réfection de la chaussée, elle a été financée par le Département de la Corrèze.

Ce projet a reçu des aides de l'État dans le cadre du Plan de relance et des subventions du Conseil Régional du Limousin au titre du Contrat de Pôle Structurant.
Compte tenu de l'état des réseaux, des trottoirs, de la chaussée et du niveau de fréquentation de cette route Départementale traverse de bourg, la D 127 méritait bien un véritable projet d'aménagement.

En effet, c'est la principale entrée vers le centre ville mais c'est aussi l'artère la plus fréquentée à partir de la route Départementale D 789. Elle traverse la Rue Mermoz, l'Avenue du Docteur Lescure et le Boulevard Voltaire jusqu'au pont central.

Cette route dessert de nombreux équipements et services : le Centre de Secours, le Grand Hall, la Salle Polyvalente Jean Moulin, les Stades, l'École Maternelle, le Centre de Loisirs, le Marché Couvert.

Elle permet également de rejoindre le cœur de la ville, Place de l'Église et Place Marmontel et d'accéder aux commerces de la Rue de Paris et du Faubourg.

INAUGURATION DU BD VOLTAIRE LE 14 MAI

Ce projet a été soumis aux dispositions exigées par la « loi accessibilité aux personnes handicapées », adoptée le 11 Février 2005, qui fait obligation pour tout nouvel aménagement de créer un trottoir d'une largeur d'au moins 1,40 mètre afin de permettre aux personnes qui ne peuvent se mouvoir facilement ou qui ont des besoins spécifiques de circuler dans de bonnes conditions.

Ce projet répond également à la volonté de préserver des places de stationnement Avenue du Docteur Lescure et Boulevard Voltaire.
Désormais, le stationnement est identifié par un marquage au sol.

En dehors des places matérialisées au sol, le stationnement des véhicules n'est pas autorisé, les sorties d'habitation et de garages doivent être respectées.

La capacité de stationnement dans ce quartier s'est améliorée avec le nouvel aménagement de la Place Jean-Baptiste PAPON.
Fin 2010, la Commune de Bort a fait l'acquisition de la maison située sur la Place Papon.

Sa démolition a permis de rénover le parking et d'augmenter la capacité de stationnement des véhicules dans le quartier et à proximité des commerces de la rue de Paris.

Le nouvel aménagement de la Place J.-B. Papon a aussi permis d'offrir une vue dégagée et une meilleure perspective sur l'ancien Couvent et le Marché Couvert.

Le Conseil Municipal remercie les entreprises qui ont réalisé ce projet avant le délai imparti et s'excuse auprès des riverains du quartier pour les gênes occasionnées durant la période des travaux.

TRAVAUX DE VOIRIE

DES SUBVENTIONS MUNICIPALES POUR LE RACCORDEMENT AU RÉSEAU PUBLIC DANS LE QUARTIER DE LA PLANTADE

Légalement, le raccordement du réseau privé au réseau public est à la charge des riverains et ne peut être pris en charge par la Collectivité.

A titre exceptionnel et dérogatoire, le Conseil Municipal a approuvé un règlement dans le cadre du dispositif « Bort Renov' Habitat », pour verser une subvention municipale aux riverains de la Plantade.

Cette subvention municipale est accordée à titre exceptionnelle aux habitants dont le quartier a fait l'objet d'un projet de réhabilitation du réseau public.

DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT AVENUE DE L'AIGLE EN 2011

Le Conseil Municipal a approuvé le projet d'aménagement de la Rue de l'Aigle à la Plantade.

A ce titre, une procédure de consultation de marché public a été lancée afin de retenir les entreprises qui effectueront le chantier.

Les travaux seront suivis par le Cabinet Dumont et débuteront à l'automne.

Une réunion publique sera organisée avec les riverains de la Plantade pour présenter le déroulement du chantier.

DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT À SAINT THOMAS EN 2011

Le Conseil Municipal a approuvé le projet d'aménagement de Saint Thomas pour 2011.

Ce projet se fera en concertation entre la Commune de Bort chargée d'effectuer les travaux sur les trottoirs et le Conseil Général de la Corrèze chargé des travaux de chaussée sur la route départementale.

Une réunion publique sera organisée avec les riverains de Saint Thomas pour présenter le déroulement du chantier.

DES TRAVAUX DE RÉSEAUX D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT AUX NADAUDS

Le Conseil Municipal a approuvé et programmé des travaux de réseaux d'eau et d'assainissement sur le quartier des Nadauds en 2011. Une procédure de consultation publique a été lancée pour la réalisation du chantier. Une réunion publique sera organisée avec les riverains des Nadauds pour présenter le déroulement des travaux.

UN PROGRAMME TRAVAUX DE VOIRIE 2011

- l'aménagement des trottoirs du Bd Jean Jaurès à l'intersection du chemin de la Vièrge,
- l'entrée de la piscine,
- la Place du Bouée,
- le mur de soutènement de la route de l'allée des marronniers (face au square du Tennis),
- l'éclairage du parking du Collège Marmontel.

UN PROGRAMME DE VOIRIE RURALE 2011

- 2ème tranche de la route de Puy Morel,
- 1ère tranche de la route de Verninières.

AMÉNAGEMENT URBAIN DE LA RUE DE PARIS

Le 26 mai dernier, le projet d'aménagement urbain de la Rue de Paris était présenté aux commerçants et riverains, à la Salle Jean Moulin.

Les élus de la Commission Municipale ont tenu à construire le projet d'aménagement urbain en étroite collaboration avec les commerçants et les riverains pour une application dès le 1er juillet.

Le 26 Mai : phase de concertation et de présentation du projet

- Concertation avec les élus, l'entreprise chargée de l'aménagement, les commerçants et les riverains,
- Accord des commerçants pour le lancement du projet expérimental de la « Zone 20 »,
- Vote des commerçants et riverains pour retirer l'arche.

Du 1er au 30 Juin : période préparatoire du projet

- les quilles seront enlevées,
- une signalétique sera mise en place à l'entrée de la rue,
- les places de stationnement seront identifiées au sol,
- le mobilier floral sera installé,
- l'arche sera retirée du bas de la rue.

Du 1er juillet au 31 Août : période expérimentale du projet

la Rue de Paris est classée en ZONE 20

La montée de la Rue de Paris reste accessible aux véhicules avec une vitesse autorisée et limitée à 20 Km heure.

Le stationnement est autorisé sur les emplacements réservés

le stationnement est limité à 30 minutes (au lieu de 15 minutes actuellement) uniquement sur les emplacements marqués au sol.

La priorité est faite aux piétons

Les véhicules doivent obligatoirement laisser la priorité aux piétons empruntant la rue.

L'arche et les quilles sont enlevées

Le nouvel aménagement urbain doit répondre aux dispositions de la « Loi Handicap », l'espace chaussée devant être dégagée de tout obstacle.

Du 1er au 30 Septembre : période diagnostic du projet

- une nouvelle réunion est organisée avec les commerçants et les riverains,
- de nouvelles propositions ou modifications sont apportées au projet,
- de nouvelles installations ou dispositions sont décidées en concertation.

Du 1er au 30 octobre : période de finalisation du projet

- installation de nouveaux mobiliers urbains si nécessaire,
- approbation définitive du projet,
- mise en œuvre du projet définitif.

ENTRETIEN ET AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

ENTRETIEN DES RUES, ESPACES PUBLICS ET CHEMINS

Au mois de Mars et Avril, l'équipe des services de la Commune a procédé au traditionnel nettoyage de Printemps des Rues.

Tout au long de l'année, les agents municipaux assurent également l'entretien régulier des nombreux chemins ruraux et espaces publics répartis sur plusieurs kilomètres au sein de la Ville.

L'entretien de certains espaces publics est confié au CAT de la Saule et au Chantier d'insertion des Gorges de la Dordogne.

D'autre part, l'épareuse assure le fauchage des chemins ruraux et communaux, un circuit est établi et deux passages sont programmés dans l'année.

LA TAILLE DES ARBRES PERMET LE PAILLAGE DES FLEURS

Chaque automne, les jardiniers de la Commune procèdent à la taille des arbres des espaces publics. Cette année, l'acquisition d'un broyeur de végétaux a permis d'utiliser les matières végétales pour le paillage des massifs de fleurs.

BORT PARTICIPERA AU CONCOURS DE FLEURISSEMENT 2011

La Ville de Bort s'est inscrite au Concours des Villes et Villages Fleuris organisé par le Conseil Général de la Corrèze pour l'année 2011.

Après les excellents résultats obtenus en 2010, tant au niveau Départemental que Régional, les membres du Jury ne manqueront pas d'apprécier le fleurissement de la Ville, le travail et la créativité des jardiniers.

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT AU SQUARE MARCEAU

Le Square Marceau s'affaissait et devenait dangereux pour les piétons. Des travaux de réhabilitation s'imposaient.

Après l'étude des sols confiée à un bureau d'études en 2010, les travaux de rénovation du Square Marceau ont pu débuter.

Dès le 18 Mai, l'entreprise Persiani a procédé au retrait des pavés et au décaissement de l'espace. L'entreprise RMCL est chargée de réaliser les travaux d'aménagement avant la saison estivale afin d'organiser les animations au Marché.

RÉHABILITATION DE LA FRICHE INDUSTRIELLE DES TANNERIES

La Commune de Bort, propriétaire de la friche industrielle des anciennes tanneries a fait procéder à des travaux de dépollution du site depuis 2001.

La dépollution du site des Tanneries s'est fait sous le contrôle permanent et selon les prescriptions notifiées par les services de la DRIRE.

Ainsi pendant plus de 10 ans, le site a été dépollué par des entreprises spécialisées et duement agréées par les services de l'État.

Toutes les matières considérées comme dangereuses ont été évacuées puis stockées dans des sites classés et autorisés.

Des pièzomètres ont été implantés sur plusieurs points de la friche industrielle, ce qui a permis d'effectuer régulièrement, chaque semestre, des analyses de sols.

Fin 2010, les services de la DRIRE ont déclaré officiellement le site dépollué de toutes substances dangereuses.

Désormais, la Commune de Bort est autorisée à engager les travaux de réhabilitation sur l'ensemble du site.

Le mur jouxtant la route Départementale et délimitant l'espace de stationnement sera refait.

Quand au mur d'enceinte des anciens bâtiments, il sera entièrement démoli.

Une fois la plateforme aménagée, des travaux de voirie seront programmés au niveau de l'entrée du Musée du Cuir et de la Tannerie afin d'améliorer l'accès des nombreux visiteurs.

Ensuite, devraient suivre les travaux de voirie au niveau des locaux loués aux entreprises locales afin d'améliorer l'espace de stationnement et la voie de circulation.

Les travaux de réhabilitation ont débuté en Avril et devraient se poursuivre au cours de l'année 2011 et 2012.

RESTAURATION DU PATRIMOINE LOCAL

RESTAURATION DES CROIX DE LA VILLE DE BORT

Très attaché au patrimoine local, le Conseil Municipal a décidé de faire procéder à la restauration des croix situées sur le domaine public de la Commune de Bort.

Cinq croix ont été restaurées en début d'année :
- la Croix de la Bastide,
- la Croix de Saint Thomas,
- la Croix de la Route de Champs,
- la Croix de l'Allée des marronniers,
- la Croix située en face de l'Église.

Les travaux de restauration des Croix ont été confiés au Chantier d'Insertion « Coup de Main » de Saint Julien-Près-Bort.

RESTAURATION DE L'ANCIEN COUVENT

La Commune de Bort poursuit la restauration de l'ancien Couvent. Après la restauration de la toiture et de la charpente, une consultation publique a été lancée pour le remplacement des portes et fenêtres du bâtiment.

L'entreprise BESSE a répondu à la consultation et a fait l'offre la mieux disante pour la fabrication et la pose.

Actuellement, les portes et fenêtres sont en cours de fabrication et devraient être installées dès la fin de l'été.

L'ancien Couvent devrait être restauré pour accueillir le projet de création de la Maison de Santé à Bort.

TRAVAUX DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

RÉNOVATION DES ARCHIVES DE LA MAIRIE

En Mars dernier, l'équipe des services techniques de la Commune a procédé à la rénovation de trois salles d'archives situées au 3ème étage de la Mairie de Bort.

Les salles entièrement rénovées et équipées de nouveaux rayonnages devraient permettre d'assurer un bon état de préservation des documents et d'avoir un classement lisible de l'ensemble des dossiers archivés.

POURSUITE DES TRAVAUX AU CENTRE CULTUREL

Réfection de la toiture

La rénovation de la toiture du bâtiment du Centre Culturel s'imposait compte tenu de son état général.

Une consultation publique a été lancée auprès des entreprises locales.

Les résultats de l'appel d'offre sont les suivants :
Entreprise DUBERNARD : 67 405,36 €
Entreprise BONTEMPS : 93 339,43 €

L'offre la mieux disante a été retenue, les travaux ont été confiés à l'entreprise Dubernard. Les travaux se sont déroulés pendant l'hiver.

Changement des fenêtres de la Conciergerie

Les fenêtres et portes de la Conciergerie du Centre Culturel seront changées pour le prochain hiver afin d'assurer une meilleure isolation thermique des lieux.

Réfection de la salle de réunion à RBA

L'équipe des services techniques de la Commune a rénové la salle de réunion mise à disposition de Radio Bort Artense au 2ème étage du bâtiment du Centre Culturel.

Réfection de la salle de psychomotricité au Centre Médico-Psycho-Pédagogique

Durant la période de Juillet et Août, la salle de psychomotricité et l'espace accueil du CMPP, situés en rez de chaussée du Centre Culturel, seront refaits.

Ces travaux de rénovation apporteront un meilleur confort aux enfants et intervenants et traiteront les problèmes d'isolation phonique afin d'avoir une plus grande confidentialité lors des séances.

Ravalement de façade du Centre culturel et de la Conciergerie

Après la réfection de la toiture, le changement de fenêtres, la rénovation des salles, le ravalement de façade est programmé pour l'année 2011.

Une consultation publique a été lancée auprès des entreprises Bortoises.

Les résultats de l'appel d'offre sont les suivants :
Entreprise TOURNADRE : 27 654.03 €
Entreprise ALBESSARD : 28 704.00 €
Entreprise FERRIE : 28 724.27 €
Entreprise BORT DÉCORS : 32 140.71 €

L'offre la mieux disante a été retenue, les travaux ont été confiés à l'entreprise Tournadre.

RÉNOVATION DE LA CANTINE SCOLAIRE

L'équipe des services techniques de la Commune a rénové la cantine scolaire de l'École Jean Jaurès pendant les vacances de Février.

De jolies couleurs vives, aux tons de vert anis et violet, dégage une atmosphère chaleureuse.

LES ÉLÈVES DE JEAN-JAURÈS ONT COMMÉMORÉ LE 8 MAI 1945

INSTALLATION DE TABLEAUX NUMÉRIQUES

Depuis le début de l'année 2011, un tableau numérique a été installé dans les classes de CM1 et CM2. Cet outil pédagogique permet d'avoir un enseignement adapté aux nouvelles technologies.

L'acquisition de ce matériel pédagogique a été financée par la Commune et subventionnée par l'Éducation Nationale.

En 2012, la Commune de Bort dotera également l'École Maternelle d'un tableau numérique.

SORTIES ET VOYAGES PÉDAGOGIQUES

Chaque année, l'École Jean Jaurès organise des sorties pédagogiques pour les élèves dans le cadre scolaire.

Ces voyages sont financés par la Coopérative scolaire et la Caisse des Écoles de la Ville de Bort.

Un grand merci aux parents d'élèves de l'Amicale Laïque, qui cette année ont fait un don aux écoles pour participer au financement des voyages.

Les élèves de la classe de CM1
sont partis en voyage le 19 et 20 mai dernier, pour visiter le Château de Chambord et le Puy du Fou.

Les élèves de la classe de CE2
sont partis visiter les Grottes de Lascaux.

Les élèves de la classe de CM2
sont allés visiter VICHY.

« LIRE ET FAIRE LIRE » A LA MAISON DE L'ENFANT

« Lire et Faire Lire » est une Association Nationale créée à l'initiative d'Alexandre Jardin, soutenue par 150 autres écrivains et le Ministère de l'Éducation Nationale.

Dans le cadre de son programme d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle, cinq retraités bénévoles : Liliane GURI, Monique RIOS, Nicole VALLAPERTA, Viviane VIALLARD et Victor GONZALEZ offrent de leur temps libre aux enfants de la crèche et de l'accueil de loisirs.

Ainsi, chaque mardi, lors des après-midi récréatives, les tout-petits vont et viennent au coin lecture pour écouter des histoires et découvrir les livres, sous l'œil intéressé de leurs assistantes maternelles.

Le mercredi, à l'accueil de loisirs, la lecture est proposée par petits groupes, à 11h00 pour les enfants de 3 à 6 ans et à 13h30 pour ceux de 7 à 12 ans, dans un espace propice à l'écoute, à la découverte, à l'échange, au rêve...

Au fil des semaines, l'intérêt et la complicité se sont installés, les intervenants sont sollicités et attendus avec impatience. A l'évidence, la lecture est devenue un plaisir partagé.

VACANCES DE FÉVRIER ET PÂQUES AU CENTRE DE LOISIRS

PAS D'AUGMENTATION DES IMPÔTS EN 2011

Depuis 2001, la majorité municipale s'est engagée à ne pas augmenter les taux d'imposition des trois taxes locales, tout en réalisant un programme d'investissement conséquent.

A nouveau, le Conseil Municipal a approuvé le maintien des taux d'imposition 2011

MAINTIEN DES TAUX D'IMPOSITION EN 2011

Taxe d'habitation	**13,10 %**
Foncier Bâti	**18,03 %**
Foncier non Bâti	**72,32 %**
Cotisation Foncière Entreprise	**29,15 %**

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2011

Libellés	Propositions 2011	%
Achats et variations de stocks	611 000,00	13,56
Services extérieurs	345 000,00	7,66
Autres services extérieurs	188 000,00	4,17
Impôts et taxes	118 000,00	2,62
Charges de personnel	1 387 500,00	30,79
Autres charges de gestion courante	798 500,00	17,72
Charges financières	203 000,00	4,51
Autofinancement	723 898,92	16,07
Dépenses imprévues	131 101,08	2,91
TOTAUX	**4 506 000,00**	**100,00**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2011

Libellés	Propositions 2011	%
Produits des Services du Domaine	63 070,00	1,40
Impôts et taxes	2 095 200,00	46,50
Dotations-Subventions-Participations	1 382 660,00	30,68
Atténuation de Charges	25 000,00	0,55
Autres produits de gestion courante	120 237,94	2,67
Produits exceptionnels	2 500,00	0,06
Résultat reporté	817 332,06	18,14
TOTAUX	**4 506 000,00**	**100,00**

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2011

Remboursement emprunts et dettes	**450 000 €**
Immobilisations incorporelles	**43 000 €**
• Opération « Bort Rénov'Habitat » (aides aux façades)	
• Étude pour l'Offre de Santé	
• Étude de la rédaction de l'Agenda 21	
• Dispositif d'Aides aux Commerces (DAC)	
Immobilisations corporelles	**- 4 672,08 €**
• Diminution de crédits réseaux boulevard Voltaire	
• Éclairage public de l'entrée du Collège Marmontel	
• Extension des réseaux pour 2 lots constructibles au Bois de Coin	
• Acquisition de matériel informatique	
• Acquisition de matériel et outillage pour les services techniques	
• Acquisition de mobilier	
• Acquisition d'éclairage pour les illuminations de Noël	
• Acquisition d'un véhicule pour les services techniques	
• Acquisition d'œuvres d'art	
Immobilisations en cours	**1 395 500,00 €**
• Programme de travaux dans les bâtiments communaux	
• Programme de signalisation verticale	
• Aménagement du Square Marceau	
• Réfection du Chemin de Verninières (1ère tranche)	
• Réfection du Chemin de Puy Morel (2ème tranche)	
• Remplacement bordures et trottoirs à St Thomas	
• Réfection de l'Avenue du Dr Lescure (du Stade à l'école J. Jaurès)	
• Réfection de l'Avenue de l'Aigle à la Plantade	
• Création d'une voie pour desservir 2 lots constructibles au Bois de Coin	
• Programme 2011 de travaux de voirie	
• Travaux de réhabilitation de la friche industrielle des Tanneries	
• Travaux d'aménagement de surface du Boulevard	
• Reste à réaliser au 31/12/2010	**1 315 668,30 €**
• Solde d'exécution négatif 2010	**858 503,78 €**
TOTAUX	**4 058 000,00 euros**

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2011

Fond de compensation de la T.V.A.	**218 920,00 €**
Subventions d'investissement et participations	**205 534,00 €**
Emprunts et dettes assimilées	**735 475,00 €**
Amortissement des immobilisations	**124 740,00 €**
Virement de la section de fonctionnement	**599 158,92 €**
Excédent de fonctionnement capitalisé	**1 072 531,97 €**
Restes à réaliser au 31.12.2010	**1 101 640,11 €**
TOTAUX	**4 058 000,00 euros**

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal de BORT-LES-ORGUES, a adopté en séance du Conseil Municipal du 29 Avril les subventions aux Associations pour l'année 2011.

	SAPEURS POMPIERS	**2 136 €**
1 376 €	Union Départementale des Sapeurs Pompiers	
650 €	Amicale des Sapeurs Pompiers	
110 €	Association des Anciens Sapeurs Pompiers	
	AIDES ET SERVICES AUX PERSONNES	**10 795 €**
4 020 €	A.D.M.R.	
3 600 €	Instance Cantonale de Coordination Gérontologique	
1 025 €	Entr'aide Bortoise	
110 €	Association Familiale	
680 €	Club de l'Amitié	
380 €	Sourires en Boortense	
380 €	Croix Rouge	
380 €	Association visite des malades en milieu hospitalier	
110 €	A.D.A.P.A.C.	
110 €	Mouvement libre	
	INSERTION PROFESSIONNELLE	**2 961 €**
1 645 €	Mission Locale	
1 316 €	Association « Coup de Main » - Chantier d'insertion	
	ASSOCIATIONS SPORTIVES	**25 170 €**
16 000 €	Amicale Sportive Bortoise Rugby	
110 €	Amicale Joueurs ASB Rugby	
110 €	Bort-Barians	
1 800 €	Football Club Bortois	
1 800 €	Amicale Sportive Bortoise Tennis	
1 800 €	Bort Karaté Club	
110 €	Judo Club du Plateau Bortois	
920 €	Pétanque des Orgues (dont 500 € subvention exceptionnelle)	
920 €	Boule des Orgues (dont 500 € subvention exceptionnelle)	
730 €	Cochonnet Bortois (dont 500 € subvention exceptionnelle)	
230 €	Badminton	
110 €	Bort Athlé	
420 €	Association Sportive de la Cascade	
110 €	Association Sportive de la MAS	
	SPORT SCOLAIRE ET FSE	**4 180 €**
890 €	Association Sportive du Lycée	
2 400 €	Foyer Socio Educatif du Collège	
890 €	Association Sportive du Collège	
	BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE	**270 €**
270 €	Association Amis de la Bibliothèque « Centrale de prêt »	

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

	RADIO	**10 000 €**
10 000 €	RADIO BORT ARTENSE	
	MUSÉE	**1 200 €**
1 200 €	Association du Musée de la Tannerie et du Cuir	
	EXPRESSION MUSICALE ET LYRIQUE	**3 170 €**
1 500 €	Les Gounauds	
800 €	Contrechant des Orgues	
570 €	Fanfare Bort-Ydes-Champagnac (sous réserve de participation aux cérémonies officielles)	
300 €	Association « Au Bord des Orgues »	
	CULTURE ET LOISIRS	**14 560 €**
13 900 €	Comité des Fêtes	
110 €	Scrabble Bort-Artense	
110 €	Aéro-Club d'Ussel	
110 €	Cap Loisirs	
110 €	Club de peinture sur soie des Orgues	
110 €	Amicale Laïque	
110 €	G.A.B.A.	
	COMMERCE	**2 500 €**
2 500 €	Union Commerciale Bortoise (dont 2 000 € pour les nocturnes commerciales)	
	PÊCHE ET CHASSE	**2 300 €**
1 150 €	Société de Chasse	
1 150 €	Société de Pêche « La Gaule Bortoise »	
	REFUGE ANIMALIER	**1 630 €**
1 630 €	Refuge Animalier Bortois	
	AGRICULTURE ET AVICULTURE	**2 490 €**
890 €	Comice Agricole	
1 600 €	Société d'Aviculture Bort-Artense	
	AIDES DIVERSES	**700 €**
260 €	Association des Antiquaires Bort-Artense	
110 €	Retraités Cheminots	
110 €	Prévention Routière	
110 €	A.D.I.L.	
110 €	Association des Anciens du Lycée de Bort	
	ANCIENS COMBATTANTS	**520 €**
110 €	U.N.C.	
110 €	F.N.A.C.A.	
110 €	Déportés	
110 €	Amicale du Maquis de Haute-Corrèze	
80 €	Diables Bleus	

15ème ANNIVERSAIRE DU SCRABBLE

Le Club de Scrabble Bort-Artense vient de fêter son 15ème Anniversaire. Créé en 1996, le Club Bortois est un habitué des compétitions. En effet, à plusieurs reprises, les Championnats du Cantal se sont déroulés à Bort (Salle Jean Moulin ou Salle de la Bibliothèque). Bernard DEVEZE, le Président du Club se félicite des résultats des adhérents Bortois et espère bien continuer à progresser avec les joueurs et joueuses de qualité.

FÊTE DE PRINTEMPS A LA PLANTADE

La 2ème Fête de Printemps organisée par l'association, « Les Amis de la Plantade », aura malheureusement été perturbé par la pluie. Les organisateurs avaient pourtant bien fait les choses.

Tripes pour les lève tôt, vide grenier, promenade en Quad et marché artisanal.

Mais il faut plus qu'une averse pour décourager les habitants de la cité qui ont répondu présents au repas dansant organisé à la salle polyvalente.

Un grand merci aux organisateurs qui ne ménagent pas leur peine pour animer ce quartier Bortois.

SUCCÈS POUR LE GALA D'ACCORDÉON

C'était une première et ce fut une belle réussite.

Plus de 450 personnes sont venues au Grand Hall pour danser, écouter et applaudir les meilleurs accordéonistes dont André ROQUES, invité vedette de la soirée.

Les amateurs d'accordéon ont particulièrement appréciés ce gala qui a aussi permis aux musiciens locaux de s'exprimer : Thomas ARNAUD, Alain LEGER, Dédé TRÉMOUILLE, Jérôme BOURNAZEL.

Les passionnés ont pu danser une grande partie de la nuit.

Tous nos compliments aux Gounauds de Bort pour le succès de ce gala d'accordéon.

CARNAVAL ORGANISÉ PAR L'AMICALE LAIQUE

La tradition a bien été respectée et les costumes étaient de sortis le Mercredi 9 Mars dernier. La salle Jean Moulin était pour quelques heures une grande salle de déguisement où de très nombreux enfants étaient présents, costumés, maquillés et surtout fiers de se présenter devant le très nombreux public.

Princesses, sorcières et autres héros ont participé au concours organisé pour la circonstance.

De très nombreux lots ont été distribués avant la dégustation d'excellents gâteaux préparés par les parents.

CHASSE AUX ŒUFS ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DES FÊTES

10 heures précises au Camping Beausoleil, de nombreux enfants attendent panier à la main, l'ouverture de la chasse aux œufs.

L'impatience de chacun sera rapidement récompensée car les paniers furents vite remplis de chocolats, pas assez bien cachés pour ces petits professionnels de la chasse à l'œuf de Pâques. Rendez-vous l'année prochaine.

LES JUNIORS DE L'ASB RUGBY CHAMPION D'AUVERGNE

Samedi 2 Avril, l'équipe junior de l'ASB se rendait à St Julien Puy d'Avéze pour affronter Pont du Château pour le titre de Champion d'Auvergne. C'est une solide équipe qui se présentait face aux Bortois et les supporters Auvergnats voyaient déjà le capitaine de leur équipe brandir le trophée.

Mais les Bortois, plus déterminés, plus solidaires, plus combatifs et poussés par leurs nombreux supporters, ont rapidement pris le match en main et montrer qu'ils entendaient bien remporter cette finale.

Le score 9 à 9, à la fin du temps réglementaire, ne reflétait pas la physionomie du match tant les Bortois auraient pu se mettre à l'abri bien avant.

Il fallait donc se départager au tir au but, ce sont les Bortois qui se sont montrés les plus adroits (5 tirs au but à 4).

Le capitaine bleu et blanc pouvait laisser éclater sa joie en brandissant le bouclier rappelant ainsi aux amateurs de rugby que l'AS Bortoise était toujours présente dans les grands rendez-vous.

Cette équipe junior s'inclinera au premier tour du championnat de France, sans démériter, concluant ainsi une saison exceptionnelle.

Bravo aux jeunes joueurs, aux entraineurs et félicitations pour ce titre qui honore la Ville de Bort.

CONCOURS DÉPARTEMENTAL ORGANISÉ PAR LA PÉTANQUE DES ORGUES

Le Comité Départemental de pétanque avait une fois de plus demandé au club « La Pétanque des Orgues », d'organiser le Championnat Triplette Séniors, Féminin et Jeunes, les 7 et 8 Mai dernier.

Il est vrai que le Président Jean-Marie PLAT et toute son équipe sont devenus des habitués de l'organisation de Championnat. La confiance des dirigeants du Comité de la Corrèze à leur égard prouve que l'Association Bortoise a gagné sa place parmi les grands Clubs du Département.

Après les éliminations du samedi, tous les qualifiés Corréziens se sont retrouvés le dimanche pour la conquête du Titre Départemental.

Ce magnifique week-end de compétitions s'est déroulé sur des terrains parfaitement préparés par les employés communaux et s'est conclu par un concours parallèle ou perdants du Championnat et joueurs locaux ont pu prolonger leur plaisir.

Encore bravo et félicitations à La Pétanque des Orgues pour cette manifestation réussie.

CONCOURS DÉPARTEMENTAL ORGANISÉ PAR LA LYONNAISE DES ORGUES

Le Dimanche 15 Mai, une semaine après les Championnats de Pétanque, ce sont les membres du Club de DUBERNARD Daniel qui se voyaient attribuer l'organisation du Championnat Départemental en Doublette.

La Lyonnaise, est au pied des Orgues un sport que l'on pratique depuis de très nombreuses années. Aussi les Bortois comptaient bien faire bonne figure dans ce Championnat qui se déroulait sur leur terre.

Après des parties difficiles, l'équipe MOULIER / DUBERNARD réussissait la belle performance de se hisser en finale 3e Division. Cette dernière partie fut très serrée et remportée par l'excellente équipe Briviste sur le score de 11 à 10.

Félicitations à la Lyonnaise qui a parfaitement préparé cette évènement sportif et bravo à l'équipe Bortoise Vice Championne de la Corrèze qui gagne du coup son ticket pour participer aux régionaux qui se dérouleront le 5 Juin à Limoges.

PISCINE COUVERTE

A compter du 1er Juin 2011, les horaires de la piscine municipale seront modifiés afin de permettre la mise en place de séances d'aqua gym tout au long de l'année.

Une réunion d'informations a eu lieu le 26 Mai dans les salons du Centre Culturel pour présenter les nouveaux créneaux horaires des cours d'aqua gym.

NOUVEAUX HORAIRES PENDANT LA PÉRIODE SCOLAIRE

MARDI :
14h00 à 16h45 : Scolaires
16h45 à 17h45 : École de natation
18h00 à 19h00 : École de natation
19h00 à 20h30 : Aqua Gym*
(*cours réservé aux personnes qui travaillent en journée)

MERCREDI :
10h00 à 12h00 : Ouvert au public
14h30 à 18h30 : Ouvert au public

JEUDI :
09h00 à 12h00 : Scolaires
14h00 à 16h45 : Scolaires
17h00 à 18h30 : Aqua Gym

VENDREDI :
10h00 à 12h00 : Ouvert au public
14h00 à 15h30 : Aqua Gym
15h30 à 20h30 : Ouvert au public

SAMEDI :
10h00 à 12h00 : Ouvert au public
14h30 à 18h30 : Ouvert au public

DIMANCHE : 09h30 à 12h45 : Ouvert au public

NOUVEAUX HORAIRES PENDANT LES VACANCES

MARDI :
15h00 à 19h00 : Ouvert au public
19h00 à 20h30 : Aqua Gym*
(*cours réservé aux personnes qui travaillent en journée)

MERCREDI :
10h00 à 12h00 : Ouvert au public
14h30 à 18h30 : Ouvert au public

JEUDI :
10h00 à 12h00 : Ouvert au public
14h00 à 15h30 : Aqua Gym
15h30 à 19h00 : Ouvert au public

VENDREDI :
10h00 à 12h00 : Ouvert au public
14h00 à 15h30 : Aqua Gym
15h30 à 20h30 : Ouvert au public

SAMEDI :
10h00 à 12h00 : Ouvert au public
14h30 à 18h30 : Ouvert au public

DIMANCHE : 09h30 à 12h45 : Ouvert au public

Fermeture annuelle de la Piscine pour entretien et vidange du Lundi 22 Août au Lundi 5 Septembre inclus.

DES TRAVAUX POUR AMÉLIORER LE SITE DES AUBAZINES

Pendant la période hivernale des travaux d'entretien et de rénovation ont lieu sur l'ensemble du site des Aubazines afin d'améliorer le confort et l'accueil des touristes.

Les travaux de rénovation des sanitaires de la plage, l'aménagement extérieur de l'accueil, l'installation de gouttières sur les chalets et la création d'une aire de camping-car ont été réalisés par le Chantier d'Insertion « Coup de Main » de Saint Julien Près Bort.

L'élagage des arbres, le nettoyage des espaces verts au bord de l'eau et le débroussaillage de l'entrée du site ont été réalisés par le Chantier d'Insertion des « Gorges de la Dordogne ». D'autre part, une nouvelle signalétique a été installée à l'entrée du site.

LA PLAGE DES AUBAZINES AMÉNAGÉE ET SURVEILLÉE

Malgré un très bas niveau de l'eau du Lac cet été, la plage des Aubazines sera aménagée et surveillée tous les après-midi pendant les mois de juillet et août. Le bar de la plage sera également ouvert tous les après-midi et assurera la location des canoës kayaks.

TARIFS KAYAK 3 places	
1 heure	8,00 €
2 heures	15,00 €
1/2 journée	18,00 €
Journée	26,00 €

TARIFS KAYAK 1 place	
1 heure	5,00 €
2 heures	9,00 €
1/2 journée	12,00 €
Journée	16,00 €

LE RESTAURANT « LES AUBAZINES » OUVERT POUR LA SAISON

Le bar restaurant sera ouvert tous les jours de la semaine, pendant la saison touristique.

LE CENTRE AQUA DES AUBAZINES, POUR LE PLAISIR DE L'EAU

Ouvert du 1er Juillet au 31 Août 2011 de 11h à 19h

- **Bassin d'eau chauffée à 26°**
- **Jacuzzi pour adultes**
- **Banquettes hydro-massantes**
- **Pente à glisse**
- **Nage à contre-courant**
- **Piano à eau**
- **Brumisateurs**
- **Pataugeoire pour tous petits**
- **Solarium avec chaises longues**

LE SNACK BAR EST OUVERT TOUS LES JOURS.

CULTURE

LE PRINTEMPS HAUTE CORRÈZE S'INVITE A BORT

Dans le cadre du 8ème Printemps de Haute-Corrèze dont le thème cette année était « La Femme », la Municipalité de BORT-LES-ORGUES a proposé diverses animations, conférences et expositions.

CONFÉRENCES AU CINÉMA LE 7ème ART

Le 12 Avril dernier, au Cinéma le 7ème Art, Laure MISTRAL est venue présenter son dernier livre « La Fabrique des Filles » lors d'une conférence. Une trentaine de personnes ont pu profiter de la présence et de la disponibilité de l'auteur.

Le 18 Mai dernier, Jean-Pierre GAILDRAUD, auteur et historien, est intervenue sur « La Femme Algérienne de 1830 à nos jours ». Né en 1936, jeune appelé, il a été immobilisé pendant la guerre d'Algérie. Passionné par ce pays, son histoire Jean-Pierre GAILDRAUD a écrit plusieurs ouvrages sur l'Algérie.

EXPOSITION A LA BIBLIOTHÈQUE

Du 16 au 28 Mai, les élèves de l'École Jean-Jaurès, du Collège Marmontel et du Lycée Bort Artense ont exposé « Portraits Hommes et Femmes » à la Bibliothèque Municipale.
Ils nous ont proposés divers portraits, scupltures, mettant en avant les hommes et les femmes.

COQUELICONTES

Le 21 Mai 2011, Nadine WALSH a réuni une cinquantaine de personnes à la Salle Jean Moulin pour sa pièce de théâtre, « Femme Pirate ou Crise de Foi(e) ». Ce spectacle est organisé en partenariat avec le Festival itinérant du Conte en Limousin « Coquelicontes ».
Les enfants comme les adultes ont été admiratifs par ce spectacle qui s'est conclu par des boissons et des pâtisseries.

UN ATELIER PÉDAGOGIQUE POUR LE MUSÉE DE LA TANNERIE

La Commune de Bort propriétaire des locaux du musée de la Tannerie, a financé un atelier pédagogique au musée. Le 4 Juin, l'atelier pédagogique a été inauguré en présence des représentants de la Municipalité, de M. NONY, Président du Musée, des membres du conseil d'administration et des Présidents d'Associations.
Rappelons que le musée a enregistré près de 8 000 entrées au cours de l'année 2010. Nous remercions le personnel et les bénévoles pour leur investissement.

HORAIRES D'OUVERTURE

Mai et Juin tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 19h.
Juillet et Août tous les jours de 10h à 19h.
Septembre et Octobre tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 19h.
De Novembre à Avril du Mardi au Dimanche de 10h à 12h et de 14h à 19h.

EXPOSITIONS ET ANIMATIONS D'ÉTÉ

SALLE DES BAINS DOUCHES

du 16 au 31 Mai : Yves GUEZET, *Peinture-gravure.*
du 11 Juin au 9 Juillet : Nathalie PETIT, et Chloé MATHIEZ, *Sculptures et Peintures-Gravures.*
du 11 Juillet au 30 Juillet : Ginette AUBERT, *Peintures.*
du 1er Août au 11 Septembre : Pierre PAVONI et Eric VERHAL, *« Structures et Monuments » Peintures.*

EXPOSITIONS AU CHÂTEAU DE VAL

du 25 Juin au 15 Octobre : EXPOSITION D'ÉTÉ :
Exposition d'Hervé LOILIER, *Peintures,* présentée par la Galerie Saint Martin de Brive.

HALLE AUX BLÉS

du 1er Juillet au 18 Septembre : A l'occasion du 60ème Anniversaire du Barrage de Bort, une exposition de photos sera consacrée à la construction du Barrage.
Exposition gratuite et ouverte au public de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00.

« LES CONCERTS MERCREDI DU CHÂTEAU » A VAL

le 20 Juillet : Concert « La Maison Quitientchaud » *(Swing - Rock).*
le 27 Juillet : Concert « Swing Home Trio » *(Jazz Manaouche).*
le 03 Août : Concert « Récital de Piano », duo de violon et piano.
le 10 Août : Concert « Yogan » (Rock-Celtique).

SOIRÉE CONTÉE AU CHÂTEAU DE VAL

le 4 Août : « Les oiseaux ont leurs mots à dire », Cie du Théâtre des Chemins, avec Raphaël FAURE accompagné musicalement par Nikolaus HATZI.

BROCANTES ET FOIRE ARTISANALE

le Dimanche 17 JUILLET : Vide Grenier au Stade Municipal, toute la journée (ASB Rugby).
le Jeudi 04 Août : la traditionnelle Foire Artisanale aura lieu à partir de 9h sur la Place Marmontel.
le Dimanche 7 AOUT : Vide Grenier au Stade Municipal, toute la journée (Les Gounauds et les Pompiers).

PROGRAMME DE LA FÊTE DE BORT

Vendredi 12 AOUT : Concours de pétanque au Stade organisé par le Cochonnet Bortois.

Samedi 13 AOUT :
de 10h à 12h : animations musicales et danses folkloriques École de Bourrée de Davignac, Place Marceau.
15h00 : Structures gonflables et Cool Driver (activités gratuites pour les enfants) parking du Stade.
21h00 : Danses folkloriques avec les Gounauds de Bort et retraite aux flambeaux, Place Marmontel.
23h00 : Feu d'artifice au Stade, suivi d'un bal gratuit au Grand Hall.

Dimanche 14 AOUT :
15h00 : Structures gonflables (activités gratuites pour les enfants) parking du Stade.

60ème ANNIVERSAIRE DU BARRAGE, LES 1er, 2 ET 3 JUILLET

ANIMATIONS

Habit de lumière : Tout l'été, à la nuit tombée, le barrage de Bort se recouvre d'un habit de lumière différent chaque soir. Tous les soirs pendant l'été.

Journées Découverte de l'Hydraulique : Pour tout savoir sur le monde de l'hydraulique au barrage de Bort-les-Orgues ! 1h30 de visite guidée par les agents EDF à l'intérieur de l'aménagement. *(Présentation d'une pièce d'identité en cours de validité obligatoire)* de 9h à 17h.

EXPOSITIONS SUR LA MÉMOIRE

Venez découvrir les étapes historiques de la construction du barrage en parcourant les rues de Bort.

Halle au blé : Photos historiques sur la construction du Barrage.

Rue de Paris : Les commerces sont en fête ! Les commerçants de Bort rendent hommage au Barrage.

Office de tourisme : Point névralgique des festivités. Halte incontournable.

La Gare : Photos sur l'histoire du Barrage.

Musée de la Tannerie : 1951/1952 : Les dernières années du chantier de 10h-19h.

Barrage : le Barrage aujourd'hui. Visite du circuit de 9h à 17h.

Château de Val : Histoire de la Vallée de La Dordogne. Projection d'un film sur la vallée réalisé par le Collège d'Ussel *(tarif visite château : 5 € de 10h à 19h).*

Exposition des peintures de Ginette Aubert : du 11 Juillet au 31 Juillet à la Salle des Bains Douches à Bort.

Exposition sur Port-Dieu à Confolent à Chapelle des Manants : tout l'été de 14h à 18h30 et Journées du patrimoine.

ACTIVITÉS ET ANIMATIONS DIVERSES

Montgolfière, envolez-vous pour une vue inédite sur la retenue chaque vendredi soir, samedi et dimanche matin au Château de Val.

Accrobranche,

Jet ski & canoë, sur la plage du château de Val.

Croisières sur la retenue de Bort en vedettes panoramiques, tout le monde à bord pour 2 croisières à ne pas manquer : « La remontée des vallées et gorges de la Dordogne » et « Cap sur le barrage pour une vue imprenable ! » Départ et retour à l'embarcadère du Château de Val.

Tarif : 8 € adulte - 5 € enfants (5 à 14 ans) - gratuit pour les - 5 ans.

Tous les jours 11h15, 14h00, 14h30, 15h15, 16h00 et 17h00.

60ème ANNIVERSAIRE DU BARRAGE, LES 1er, 2 ET 3 JUILLET

PROGRAMME DU VENDREDI 1er JUILLET

19h00 : Cérémonie à la mémoire des ouvriers morts lors de la construction du Barrage au Barrage.

19h30 : Inauguration du nouvel Espace EDF du Barrage.

A partir de 20h30 : SOIRÉE DANSANTE avec une scène en plein air sur la Place Marmontel.

22h30 : SPECTACLE DE SONS ET LUMIÈRES sur le mur du Barrage pour rendre hommage à 60 ans d'histoire.

PROGRAMME DU SAMEDI 2 JUILLET

De 8h à 12h : MARCHÉ sur la Place de l'église.

De 10h à 12h : ANIMATIONS MUSICALES : Chants, Danses folkloriques et Fanfare au Square Marceau et Place Marmontel.

De 8h à 9h30 : EXPOSITION DE MATRA : voitures anciennes sur le parking du Barrage. Départ à 9h30 du Barrage, puis passage par l'Avenue de la Gare, Avenue Gambetta, direction Ydes et Champagnac.

Toute la journée : Jeux gonflables pour les enfants sur la Place Marmontel.

A LA CHASSE AU PUZZLE : les commerçants de Bort se sont amusés à cacher chez eux les pièces de 2 puzzles... Faites le tour des magasins pour les reconstituer ! Des bons d'achat sont à gagner.

De 10h à 17h : LA ROUTE DE L'EAU, JEU-CONCOURS. Devenez incollables sur la construction du Barrage et répondez au quiz de la route de l'eau ! Bulletins à déposer à l'office du Tourisme. Les gagnants seront tirés au sort à 18h au musée de la Tannerie.

De 14h à 17h : RANDONNÉE MUSICALE : une randonnée de 8 km avec des points de vue exceptionnels et inédits sur le Barrage et la retenue, le tout ponctué de haltes musicales. Accessible à tous. Durée : 3h00 env.

De 13h30 à 18h30 : TOUR DU LAC À VÉLO. Randonnée de 60 km pour découvrir la région à son rythme. Départ et inscription au pied du barrage. Un plan du circuit vous sera remis. Participation : 1€.

De 15h30 à 16h30 : DÉMONSTRATION DE SAUVETAGE EN EAU de victimes dans un véhicule immergé aux Aubazines.

De 17h30 à 19h : CONFÉRENCE « LES EAUX DISPARUES » de Jean-Claude SANGOI, maître de conférences à l'université de Toulouse et René LIMOUZIN, écrivain, évoqueront l'impact du barrage sur l'histoire de la Vallée. En présence de Michèle GATIGNOL qui relatera son enfance à Miallet avant le Barrage au Château de Val.

De 15h30 à 19h : RUN & BIKE : course par équipe à pieds et à VTT. Pour enfants, ado et adultes. Inscriptions sur place à partir de 15h. Départ de Lanobre, salle des Peupliers.

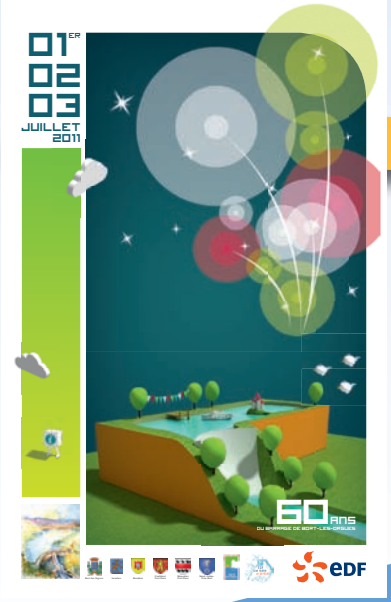

A partir de 20h : ANIMATIONS MUSICALES à la plage des Aubazines, pique-nique, restauration sur place et nocturne au centre aqua-récréatif.

23h : FEU D'ARTIFICE visible de la plage des Aubazines, Crête du barrage.

PROGRAMME DU DIMANCHE 3 JUILLET

Départ 9h00 : L'EDFI DU LAC : 60 km pour les 60 ans. Départ : crête du Barrage et arrivée : Place Marmontel à Bort.

Départ 9h00 : LE TRAIL DES MANANTS : 35 km. Départ : crête du Barrage et arrivée : Chapelle des Manants à Port Dieu.

Départ 9h00 : L'ARTENSIEL : 18 km. Départ : crête du Barrage et arrivée : Plage de la Grange Haute à La Bessette.

Départ 9h00 : LA TRACE DE LA BICHE : 5 km. Départ : crête du Barrage et arrivée : site de Val.

Départ 9h00 : RANDONNÉES. Départ : crête du Barrage et arrivées : Idem trails.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL EDF A BORT

Le 28 Janvier dernier, M. Proglio, Directeur Général du Groupe EDF était au Barrage de BORT.

Après avoir rencontré l'ensemble du personnel, M. Proglio s'est adressé aux élus locaux ; Président du Conseil Général de la Corrèze, Député, Sénateur, Maires de la retenue du Barrage, Président d'EPIDOR ; et aux nombreuses personnalités présentes.

Lors de son allocution, Mme le Maire de Bort n'a pas manqué de rappeler que cette visite était exceptionnelle, puisque c'était la première fois qu'un Directeur Général d'EDF faisait un déplacement officiel au Barrage de BORT.

Une visite exceptionnelle, pour un barrage exceptionnel, avec une histoire exceptionnelle.

Le Barrage de Bort est une construction exceptionnelle, par sa forme poids voûte, par sa situation géographique interdépartementale et interrégionale et par sa position au dessus de la ville de Bort.

Le Barrage de Bort, c'est aussi une Histoire exceptionnelle.

Une histoire avec des pages roses : le temps du plein emploi, le temps où la Ville comptait plus de 6 000 habitants, des écoles pleines d'enfants, des commerces en pleine activité, des entreprises en plein essor...

Mais c'est aussi une Histoire empreinte de pages noires : des expropriations forcées, un début de construction sous l'occupation Allemande, une ligne de chemin de Fer Paris-Béziers noyée, la Vallée de la Dordogne engloutie, la fin d'un grand chantier, la prise de conscience du risque avec l'évènement de Malpassé, la fermeture du Centre d'étude d'EDF...

Des pages blanches de l'Histoire restent à écrire entre la Ville de BORT et EDF...

**La Dordogne c'est un Torrent,
une Rivière,
un Fleuve, puis un Océan...
avec des Hommes,
des Femmes,
des Territoires et des Projets.**

DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT AUX MAROQUINERIES

En fin d'année 2010, l'entreprise « les Maroquineries des Orgues » lançait un recrutement de personnel, suite à la création de 60 nouveaux emplois sur le site de Bort.

Lors de la visite de l'entreprise le 28 Janvier dernier, François HOLLANDE, Président du Conseil Général de la Corrèze ; Jean-Pierre DUPONT, Député et Conseiller Général de Bort ; Nathalie JUILLARD, Maire de Bort et Vice Présidente de Région assuraient à l'entreprise de leur soutien pour la création de ces 60 emplois à Bort.

A ce titre, une réunion a été organisée en Mairie le 2 février 2011, la Commune de Bort, le Conseil Général de la Corrèze, le Conseil Régional du Limousin et Pôle Emploi Corrèze se sont engagés à accompagner les représentants de l'entreprise pour le développement des Maroquineries des Orgues.

Chacune des collectivités représentées s'est engagée à participer au financement dans la limite de ses compétences respectives.

Pôle Emploi Corrèze a apporté son soutien pour l'organisation du recrutement des 60 nouveaux emplois sur Bort.

Le Conseil Général de la Corrèze a accordé une subvention aux investissements en matériel.

Le Conseil Régional du Limousin a participé au financement de la Formation Professionnelle du personnel nouvellement recruté et a proposé à l'entreprise un « Contrat de Croissance ».

Quant à la Commune de Bort, une convention a été signée entre l'entreprise et le CCAS afin de faciliter l'hébergement du personnel recruté. Ainsi, les personnes en cours de formation peuvent bénéficier d'un tarif préférentiel au Foyer des Jeunes Travailleurs durant une période de 3 mois.

D'autre part, la Commune de Bort a signé une convention de mise à disposition gratuite d'un local de plus de 750 m² situé dans les anciennes Tanneries.

La Commune a en outre financé la totalité des travaux de réhabilitation de ce local industriel à hauteur de 35 000 euros.

INFORMATIONS MUNICIPALES

RECENSEMENT DE LA POPULATION BORTOISE

Début Janvier 2011, avait lieu le recensement de la population de la Ville de Bort. Les nouvelles données seront connues et communiquées par l'INSEE en fin d'année. Nous remercions tous les habitants Bortois pour leur accueil et les agents recenseurs pour leur investissement.

LE CLUB SENIOR EN VOYAGE

Les adhérents du Club Sénior sont partis en « voyage de Printemps » visiter Vichy et Charroux (classé plus beau Village de France) le Lundi 23 mai dernier.

Le prochain « voyage d'Automne » aura lieu en septembre prochain.

EXPOSITION DE CORRÈZE HABITAT

Corrèze Habitat, gestionnaire de l'Office HLM de la Corrèze a présenté une exposition ouverte au public au Centre Culturel en Mai dernier.

Cette exposition retrace l'histoire, l'évolution des constructions publiques et des habitations à vocation sociale sur l'ensemble du Département de la Corrèze.

DES AIDES MUNICIPALES POUR LES COMMERCES

Dans le cadre du Dispositif d'Aides aux Commerces (DAC), la Commune de Bort a subventionné la rénovation extérieur de deux commerces.

Le Dispositif d'Aides aux Commerces (DAC) est reconduit pour l'année 2011. Les commerçants désireux de bénéficier des aides de ce dispositif peuvent se renseigner auprès des services de la Mairie et de M. CHEMINADE.

DES AIDES MUNICIPALES POUR LE RAVALEMENT DES FACADES

Dans le cadre de la politique Habitat et embellissement de la Ville, le Conseil Municipal a reconduit l'Opération « Ravalement de Façades » pour l'année 2011.

Ainsi, les propriétaires d'habitations du centre ville et de quartiers en cours de réhabilitation peuvent bénéficier de subventions municipales pour des travaux de ravalement de façades.

Une aide supplémentaire est accordée aux ravalements de façades pour les habitations situées Rue de Paris dans le cadre de la politique de redynamisation de cette rue.

Pour tous renseignements les services de la Mairie, M. MERCIER et Mme GONZALEZ sont à votre disposition.

SOUTIEN AUX SAPEURS POMPIERS DE BORT

La nouvelle organisation des secours occasionne de fortes inquiétudes et des mouvements de manifestations chez les Sapeurs Pompiers de la Corrèze.

La Commune de Bort assure aux Sapeurs Pompiers Volontaires de tout son soutien et de toute sa reconnaissance.

LE PROJET DE MAISON DE SANTÉ A BORT EST LANCÉ

La Commune de Bort a intégré l'étude relative à l'Offre de Santé sur le territoire, initiée par le Pays Haute-Corrèze.

Dans le cadre de cette étude, un groupe de travail de professionnels de santé a été constitué et rassemble les médecins, les infirmiers, les kinésithérapeutes, les réprésentants de l'Hôpital local et de la Mairie.

Une première réunion d'information a eu lieu à l'hôpital local, en présence du Bureau d'Etude « Eliane Conseil ».

Depuis, plusieurs réunions de travail ont eu lieu en Mairie, pour le projet de création de Maison de Santé dans l'ancien Couvent.

RÉFORME TERRITORIALE ET INTERCOMMUNALITÉ

La loi du 16 Décembre 2010, portant sur la réforme des Collectivités Territoriales, exige un schéma Départemental de Coopération Intercommunale pour le 31 Décembre 2011. Ce schéma est établi en concertation entre les élus locaux et le Préfet. Dès le 1er Février 2011, la Commune de Bort a fait part de ses intentions à Mr Le Sous Préfet d'Ussel :

- pour maintenir la Communauté de Communes Bort-Lanobre-Beaulieu,

- pour le regroupement de la Commune de Sarroux,

- pour la fusion avec la Communauté de Communes avec le Plateau Bortois.

Le 11 Avril et le 3 Mai 2011, le Maire de Bort a réaffirmé, la pertinence de ce périmètre communautaire à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI), présidée par M. Le Préfet et composée d'élus de Communes, de Communauté de Communes et de Syndicats.

Le 3 Mai, en réunion des Maires, M. Le Maire de Lanobre a fait part de ses intentions de rejoindre la Communauté de Communes Sumène Artense.

Le 29 Avril et 13 Mai, le Conseil Municipal de Bort a délibéré sur le périmètre communautaire: maintien de Bort-Lanobre-Beaulieu, rapprochement de Sarroux et fusion avec le Plateau Bortois *(copie de la délibération jointe en page 30).*

Le 19 Mai, les élus de Bort ont réaffirmé en Conseil Communautaire vouloir maintenir la Communauté de Communes Bort-Lanobre-Beaulieu.

Maintenant, chaque Conseil Municipal dispose d'un délai de 3 mois pour délibérer sur la carte proposée par M. Le Préfet.

LIBRE EXPRESSION DES GROUPES

Les élus de la majorité et de l'opposition de Bort souhaitent faire part conjointement, de la délibération du Conseil Municipal prise en séance le 13 Mai 2011 et approuvée à l'unanimité.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE BORT RÉAFFIRME :

- la réflexion portant sur le projet de périmètre communautaire doit répondre aux principes :
  - PERTINENCE TERRITORIALE,
  - COHÉRENCE TERRITORIALE,
  - SOLIDARITÉ TERRITORIALE.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE BORT RÉAFFIRME :

- la réflexion portant sur le projet de périmètre communautaire doit être engagée en faisant abstraction de toutes :
  - CONSIDÉRATIONS PERSONNELLES,
  - AMBITIONS de GOUVERNANCE.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE BORT RÉAFFIRME :

- son attachement à la Communauté de Communes BORT LANOBRE BEAULIEU,
- son attachement au principe de solidarité entre les Collectivités.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE BORT RÉAFFIRME :

- qu'il ne doit pas avoir confusion entre la notion de « bassin de vie » et la « pertinence communautaire »,
- la pertinence et la cohérence territoriale entre les Communautés de Communes BORT-LANOBRE- BEAULIEU, PLATEAU BORTOIS et SARROUX.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE BORT DÉCLARE de manière claire, constante et conforme au vœu du 29 Avril 2011 la pertinence du périmètre avec :

- le maintien de la Communauté de Communes BORT LANOBRE BEAULIEU,
- la fusion avec la Communauté de Communes du Plateau Bortois,
- le rapprochement de la Commune de Sarroux.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE BORT RESPECTE :

- le vœu des élus de Lanobre de rejoindre Sumène Artense et la proposition de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale du Cantal.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE BORT REGRETTE :

- le vœu des élus de Lanobre, réuni en séance du Conseil Municipal le 21 Avril 2011, de rejoindre la Communauté de Communes de Sumène Artense.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE BORT DÉPLORE :

- la proposition du schéma de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) du Cantal présentée le 29 Avril 2011.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE BORT PROPOSE A NOUVEAU

- le maintien de la Communauté de Communes BORT- LANOBRE- BEAULIEU
- la fusion avec la Communauté de Communes du Plateau Bortois
- le rapprochement de la Commune de Sarroux

NAISSANCES

26 Janvier 2011	Lily DUCAT
11 Février 2011	Léo Jacky Alain DURAND
01 Avril 2011	Souraya ANLI
26 Avril 2011	Eynis Jean Henri DAURELLE
18 Mai 2011	Emilie CHATONNIER

Le Conseil Municipal présente ses sincères félicitations aux parents.

NÉCROLOGIE

04 Janvier 2011	Mme Germaine Marie BECHET vve DUTOUR
07 Janvier 2011	Mme Paule Suzanne DERUTY vve RIBE
07 Janvier 2011	Mme Andrée Anne Marie BOYER vve BESSE
09 Janvier 2011	Mme Michelle Christiane CARIOU
14 Janvier 2011	Mme Andrée CAUTY vve PICARD
15 Janvier 2011	M. François Jean MARQUET
17 Janvier 2011	Mme Marthe Alexandrine BOURDOULEIX épouse GAILLARD
19 Janvier 2011	M. Alain ILIOT
20 Janvier 2011	M. René Marius PLAS
20 Janvier 2011	Mme Jeanne Antoinette ANGELVY vve RISPAL
06 Février 2011	M. Jean Marc BESSE
07 Février 2011	Mme Jeanne Louise SCARAMUZZA vve GIMENES
07 Février 2011	Mme Louise Yvonne VARAGNE vve LACHAIZE
10 Février 2011	M. Jean Marie MANDEVILLE
22 Février 2011	M. René CAUNET
24 Février 2011	Mlle Alice MAMY
25 Février 2011	M. Julien TOURNADRE
01 Mars 2011	M. Lucien Edmond AUBERT
04 Mars 2011	Mme Anna MALGUID vve FLAGEL
04 Mars 2011	M. Aimé DELGOULET
06 Mars 2011	Mme Renée Louise Marie DOCHER vve BROCHET
12 Mars 2011	M. Pierre Lucien CULLERIER
13 Mars 2011	Mme Jeannine Odette DEGOURC épouse GINALHAC
15 Mars 2011	Mme Marie-Louise LAGAILLE vve PICARD
16 Mars 2011	Mlle Marie Raymonde LAFON
17 Mars 2011	M. Guy Jacques LELIEVRE
23 Mars 2011	Mme Simone JAUCENT
23 Mars 2011	M. Jean Léon REFOUVELET
26 Mars 2011	Mme Marcelle Marie THALAMY épouse BOYER
28 Mars 2011	M. Emile Adrien VIALLOUX
29 Mars 2011	Mme Louise Ernestine SABOURIN vve ANDRIEUX
31 Mars 2011	M. Raymond Jean Antonin CHAULET
01 Avril 2011	Mme Lucette Marie Thérèse BOYER épouse BRANDELY
05 Avril 2011	M. Antoine Urbain JUGE
20 Avril 2011	Mlle Andrée Madeleine Alexandrine MARINECHE
21 Avril 2011	M. René Maurice Louis MONTCOUQUIOL
21 Avril 2011	Mme Jeanne Marie VERNEYRE vve ADOUE
29 Avril 2011	Mme Suzanne Gabrielle Henriette BOURGEADE vve CHAUDIERE
02 Mai 2011	Mme Simone Juliette Marie Léonie LAVIALLE vve AMATHE
03 Mai 2011	Mme Yvonne BONNET vve RONGIER
13 Mai 2011	M. Jacques Henri MAVIEL
20 Mai 2011	Mme Andrée Yvonne BARBE vve BRETON

Le Conseil Municipal présente ses sincères condoléances aux familles et aux proches.

AGENDA DES MANIFESTATIONS

JUIN

Vendredi 24 : FÊTE DES ÉCOLES, Salle Jean Moulin suivi d'un repas au Grand Hall *(Amicale Laïque)*

Vendredi 24 : CONCOURS DE PÉTANQUE des Vétérans à La Plantade *(Cochonnet Bortois)*

Samedi 25 : FÊTE DE LA MUSIQUE *(Comité des Fêtes)*

Dimanche 26 : CONCOURS DE PÉTANQUE, au Stade Municipal *(Pétanque des Orgues)*

JUILLET

Vendredi 1er : BAL GRATUIT avec l'orchestre Laure FORRESTIER, Place Marmontel à partir de 21h *(Comité des Fêtes)*

Samedi 2 : ANIMATIONS MUSICALES Harmonie YDES BORT CHAMPAGNAC, Place Marceau de 10h à 12h *(Comité des Fêtes)*

Samedi 9 : DANSES FOLKLORIQUES avec « Les Gounauds », Place Marceau de 10h à 12h *(Comité des Fêtes)*

Mardi 12 : COOL DRIVER, animation gratuite enfants, Place Marmontel de 14h00 à 23h00 *(Comité des Fêtes)*

Mercredi 13 : STAGE DE TENNIS pour adultes et enfants *(ASB TENNIS)*

Jeudi 14 : DÉFILÉ et COMMÉMORATION AUX MONUMENTS AUX MORTS à 12h15
RETRAITE AUX FLAMBEAUX
DANSES FOLKLORIQUES avec « Les Gounauds »
FEU D'ARTIFICE au Stade Municipal à partir de 22h30
BAL GRATUIT avec l'orchestre Stéphane DAMPRUND *(Comité des Fêtes, Pompiers et Ville de Bort)*

Samedi 16 : CONCOURS DE PÉTANQUE en nocturne au Stade Municipal *(Pétanque des Orgues)*

Samedi 16 : NOCTURNE COMMERCIALE, Rue de Paris, Faubourg, Avenue de la Gare et Gambetta *(UCB)*

Samedi 16 : ANIMATIONS MUSICALES Marie-Christine ZANETTI et Thomas ARNAUD, Place Marceau de 10h à 12h *(Comité des Fêtes)*

Vendredi 22 : ANIMATIONS MUSICALES Concert Bombarde Celtique, à l'Église, à 21h00 *(Association Au Bord des Orgues)*

Samedi 23 : ANIMATIONS MUSICALES, Tradition du Portugal, Groupe Folklorique, Place Marceau de 10h à 12h *(Comité des Fêtes)*

Dimanche 24 : MONTÉE DES ORGUES à 9h

Dimanche 24 : CONCOURS DE LYONNAISE, Grand Prix de la Ville de Bort au Stade Municipal *(Boule des Orgues)*

Du Vendredi 29 au Dimanche 07 Août : TOURNOIS DE TENNIS au Stade Municipal

Samedi 30 : DANSES FOLKLORIQUES « Les Gounauds Groupe », Place Marceau de 10h à 12h *(Comité des Fêtes)*

AOUT

Samedi 6 : NOCTURNE COMMERCIALE, Rue de Paris, Faubourg, Avenue de la Gare et Gambetta *(UCB)*

Samedi 6 : ANIMATIONS MUSICALES Marie-Christine ZANETTI et Thomas ARNAUD, Place Marceau de 10h à 12h *(Comité des Fêtes)*

Samedi 13 : **FÊTE DE BORT**
CONCOURS DE PÉTANQUE, l'après-midi au Stade Municipal *(Le Cochonnet Bortois)*
DANSES FOLKLORIQUES avec l'École de Bourrée de Davignac, Place Marceau de 10h à 12h
STRUCTURES GONFLABLES et COOL DRIVER (activités gratuites pour les enfants) parking du Stade à 15h
DANSES FOLKLORIQUES avec « Les Gounauds », Place Marmontel
RETRAITE AUX FLAMBEAUX, Place Marmontel
FEU D'ARTIFICE au Stade, à 23h
BAL GRATUIT au Grand Hall à 23h *(Comité des Fêtes et Ville de Bort)*

Dimanche 14 : **FÊTE DE BORT**
STRUCTURES GONFLABLES (activités gratuites pour les enfants) parking du Stade à 15h *(Comité des Fêtes)*

Samedi 20 : CONCOURS DE PÉTANQUE, au Stade Municipal *(Pétanque des Orgues)*

Samedi 20 : ANIMATIONS MUSICALES avec l'École de Ventadour, Place Marceau de 10h à 12h *(Comité des Fêtes)*

Bulletin d'Informations Municipales : Hôtel de Ville - Place du 19 octobre - 19110 BORT-LES-ORGUES - www.bort-les-orgues.com
Directeur de la Publication : Mme DELCOUDERC-JUILLARD
Tirage 1 850 exemplaires - Maugein Imprimeurs Ussel - RCS B 825 680 119